

istec

BUSINESS SCHOOL . PARIS

TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

Investissez dans vos futurs collaborateurs en
soutenant l'Istec



CONFÉRENCE DES
**GRANDES
ÉCOLES**



Depuis 1961, l'ISTEC privilégie une pédagogie active, empreinte d'humanisme dans un contexte multiculturel. Reconnue par l'État, membre de la Conférence des Grandes Ecoles et délivrant le Grade de Master, l'ISTEC appartient au cercle restreint des meilleures écoles de commerce en France.

Par le versement de votre taxe d'apprentissage à l'Istec, vous contribuez au développement de ses formations et à la réalisation de nombreux projets déterminants pour l'accompagnement des étudiants et des diplômés. Notre ambition partagée avec nos partenaires entreprises est de permettre l'émergence de managers conscients de leurs responsabilités et créateurs de leur avenir. Participez à cette dynamique !

Aujourd'hui, Istec Réseau, l'association des diplômés de l'Istec regroupe plus de 6 500 membres exerçant dans le monde entier et dans divers secteurs d'activité. Cette communauté istécienne partage des valeurs humaines et entrepreneuriales : le Respect, l'Engagement, l'Audace, la Curiosité et la Solidarité. Chaque année, les diplômés soutiennent l'Istec et leurs contributions participent directement au succès de l'école. Rejoignez-les, choisissez l'Istec pour le versement de votre taxe d'apprentissage !

Ensemble, agissons pour la formation de nos étudiants et de vos futurs collaborateurs.

UNE VISION PROFESSIONNELLE UNIQUE

- **Des formations de haut niveau de Bac à Bac+8 :**
 - Un programme Bachelor, Bac+3, Diplôme Visé - 4 parcours de spécialisation
 - Un programme Grande École, Bac+5, Grade de Master - 8 parcours de spécialisation
 - Des programmes MBA
 - Des formations professionnelles : VAE (Bac+3 et Bac+5), DBA, Formation continue
- **L'alternance possible dès la 1ère année** (Contrat de professionnalisation, d'apprentissage, stage alterné, CDD, CDI à temps partiel)
- **62 universités partenaires** à l'étranger
- **Un Centre de Recherche (CERI)** impliqué dans la pédagogie
- **Un incubateur entrepreneurial Istec x EEMI**

15%

des étudiants ont créé leur entreprise en 2022

Source : Enquête Istec, 2022

75%

de nos étudiants sont embauchés en CDI en moins de 2 mois à la suite d'une alternance

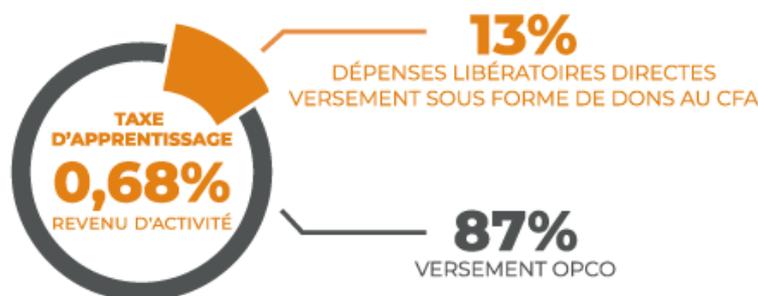
Source : Enquête Istec, 2022



Le solde de la taxe d'apprentissage, qui était jusqu'à présent directement versé par les employeurs aux établissements et/ou formations éligibles à percevoir le solde, doit désormais être déclaré et versé annuellement auprès de l'Urssaf.

Comprendre la taxe d'apprentissage

Division en deux parts de la taxe d'apprentissage :



Les employeurs concernés :

La taxe d'apprentissage est due par toutes les entreprises (entreprise individuelle ou société, entreprise commerciale, industrielle ou artisanale, entrepreneur individuel, association, ou groupement d'intérêt économique) soumises à :

- l'impôt sur les sociétés ;
- l'impôt sur le revenu dans la catégorie des bénéficiaires industriels et commerciaux (BIC). Les sociétés de personnes dont les activités relèvent des bénéficiaires non commerciaux (BNC) sont exonérées de taxe d'apprentissage

La démarche est simple :

- Calculer : Il faut calculer le montant du au titre de la masse salariale pour 2022
- Déclarer et payer : Ce montant à l'URSAFF ou la MSA via le DSN d'Avril 2023 (5 ou 15 mai 2023)
- Répartir : Vers le ou les établissements, les organismes d'insertion ou d'orientation professionnelle de votre choix via la plateforme SOLTéA à compter de la fin du premier semestre 2023.

[Plus d'informations ici !](#)

Comment sera utilisé votre soutien financier à l'ISTEC en 2023 ?

- Investissement sur des dispositifs pédagogiques et sur la création de nouveaux programmes
- Attribution de bourses liées à la mobilité et à l'excellence
- Investissement dans les infrastructures (nouveaux locaux, matériel)
- Poursuite de notre transition numérique et la modernisation des processus administratifs
- Développement des activités du Centre d'Etudes et de Recherche de l'Istec
- Renforcement de la notoriété et l'image de l'Istec afin de favoriser le recrutement des étudiants
- Soutien aux étudiants entrepreneurs par le biais d'un accompagnement personnalisé grâce à l'Incubateur Istec

Comment remercions-nous nos partenaires ?

Pour remercier ses entreprises partenaires, l'Istec a créé un programme de reconnaissance permettant de bénéficier de certains avantages, tels que :

RENCONTRER ET RECRUTER NOS ÉTUDIANTS

Diffusions d'offres

Accès au Career Center ISTEC, stages, stages alternés, contrats de professionnalisation, CDD ou CDI pour les étudiants et diplômés du réseau.

Recrutement sur mesure

Sélection de candidats pour des alternants en contrat de professionnalisation 1 ou 2 ans.

Événements Job Dating

Afterwork de recrutement pour présenter votre entreprise et rencontrer vos candidats en speed-meeting.

Services Carrières

Accompagnement et coaching pour le recrutement d'étudiants et de diplômés.

DÉVELOPPER

Développement de projets

encadrés par des consultants seniors, nos istéciens réalisent pour vous vos études de marché et études marketing pour accompagner le développement de vos activités.

SE FORMER

Formation continue & VAE

Master Supply Chain management, MBA, formation Développement personnel, formations sur-mesure...

ECHANGER

Bienvenue

Petits déjeuners, réunions, séminaires, colloques, afterwork, soirées d'affaires... Consultez nos équipes pour organiser vos manifestations sur notre campus.

CONSTRUIRE - ENRICHIR

Participez à la pédagogie

Interventions, témoignages, jurys d'admissions ou de soutenances, accompagnement d'étudiants... La participation de professionnels tels que vous est importante pour enrichir nos dispositifs.

• SERVICE RELATIONS ENTREPRISES :

Géraldine ERNST
Directrice des Relations Entreprises
g.ernst@istec.fr

Marie MAILLARD
Responsable développement et partenariats
m.maillard@istec.fr

Quentin LEMOINE
Chargé développement et partenariats
q.lemoine@istec.fr

• ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS :

Claude WISDORFF (ISTEC 1984)
Directrice Générale du Réseau des Diplômés ISTEC Réseau
c.wisdorff@istec.fr

istec
BUSINESS SCHOOL . PARIS

Istec Business School

Créé en 1961, membre de la Conférence des Grandes Ecoles, membre AACSB
Diplômes visés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Campus Jemmapes : 128, Quai de Jemmapes 75010 Paris

Tél. +33 (1) 40 40 20 30 - info@istec.fr - www.istec.fr